

Rio +20 – Paysans sans-terre et lutte contre le travail esclave

France Culture, Terre à terre, émission du 30 juin 2012

Page Officielle :

<http://www.franceculture.fr/emission-terre-a-terre-rio-%2020-paysans-sans-terre-et-lutte-contre-le-travail-esclave-2012-06-30>

Page Archives :

<http://terreterre.ww7.be/rio-20-paysans-sans-terre-et-lutte-contre-le-travail-esclave.html>

Invités :

- Le frère dominicain Xavier Plassat, coordinateur de la campagne contre le travail esclave au Brésil, menée par la Commission pastorale de la terre (CPT).

Liens :

- Site en portugais de [la Commission pastorale de la terre](#)
- [Autres Brésils](#) : Un décryptage de la société brésilienne pour un public francophone
- [Amis des Sans Terre Brésiliens](#)

Transcription :

Ruth Stégassy : Rio +20, c'est terminé, mais ce serait dommage de quitter le Brésil sans parler d'un sujet qui est curieusement resté dans l'ombre pendant toutes ces négociations au plus haut sommet.

Xavier Plassat, vous êtes Dominicain, vous vivez au Brésil, dans un des Etats du Nord, le Tocantis. Et vous êtes un Dominicain engagé, pourrait-on dire. Et en fait, vous luttez depuis des décennies maintenant contre ce que vous appelez l'esclavage. Pourquoi est-ce que vous parlez d'esclavage, qui est un mot très fort ?

Xavier Plassat : Oui c'est un mot très fort, bien qu'au Brésil, il renvoie à une réalité qui a perduré pendant des siècles, et qui d'ailleurs s'est interrompue si on peut dire, il y a à peine plus d'un siècle. Donc c'est une réalité dans sa version coloniale encore très récente au Brésil, encore dans les mémoires, encore dans la mémoire de quelques ancêtres que des familles ont. Mais c'est surtout une réalité qui a reparu dans les temps modernes. Et quand on parle d'esclavage aujourd'hui, c'est de l'esclavage moderne.

Ruth Stégassy : C'est-à-dire qu'il y a eu en fait une interruption d'à peine 50-60 ans ?

Xavier Plassat : Au Brésil, 1888, c'est la date de l'abolition de l'esclavage. Donc cela fait un peu plus de 120 ans. Une interruption : on n'est pas tout à fait sûr que ce soit arrêté partout. Parce qu'une des caractéristiques de l'abolition de l'esclavage au Brésil, c'est qu'elle a été précédée peu de temps – 38 ans avant - avant par l'adoption d'une loi qui a privé de l'accès à la terre la majorité de la population. Qui a fait que dorénavant, pour acquérir une terre, il faudrait payer. Alors qu'avant, la terre était publique, et allouée par la puissance publique à ses détenteurs. Donc c'était une manière fine, prévisionnelle pourrait-on dire, d'éviter que l'abolition de l'esclavage se traduise par l'accès massif d'une population d'agriculteurs, de travailleurs de la terre, aux terres.

Donc on peut dire que l'ensemble loi de la terre, et loi d'abolition, ont marqué au Brésil le point d'ancrage d'une situation de concentration, d'exclusion aussi, qui perdure, et qui est au centre de la question de la permanence de l'esclavage. Parce que si les travailleurs étaient, comme dit un sociologue au Brésil, la terre est devenue prisonnière quand l'homme est devenu libre. Avant la terre était libre, mais l'homme était prisonnier, esclave.

Donc on se retrouve dans une même situation, où ces esclaves, dans leur grande majorité, n'ont eu comme autre ressource d'aller travailler en hommes « libres » sur les terres des autres. Et cette situation en grande majorité de population rurale sans terre, les sans-terre, perdure jusqu'aujourd'hui.

Ruth Stégassy : Un esclavage donc en milieu agricole, dites vous. Et de fait, quand vous avez évoqué l'esclavage colonial, la première image qui m'est venue, c'est celle de ces esclaves dans les plantations d'EVA, en pleine Amazonie, qui ont été non seulement exploités, mais massacrés, torturés.

Je me souviens d'histoires épouvantables où on trouvait finalement plus économique de tuer la main d'oeuvre à la fin de la saison de récolte du latex, et puis d'en reprendre des nouveaux qu'on allait capturer aux alentours. Ca c'est une forme aiguë, extrême, terrible. Est-ce qu'il y en a eu d'autres ? Et de quelle manière est-ce que le pouvoir colonial a installé l'esclavage au Brésil ?

Xavier Plassat : Il y a eu des cycles successifs d'esclavage au Brésil, tous sur le même principe, de l'introduction forcée d'une main d'oeuvre captive, capturée en Afrique, et transférée de manière forcée – On parle de 12 millions d'Africains qui ont été amenés aux Amériques. Probablement un tiers, ou un quart, mort pendant le transport. Et le Brésil était une destination principale. Et donc, dans les différents cycles économiques que le Brésil a connu, le cycle de la canne à sucre, le cycle du café, les cycles de l'exploitation minière, on a connu des formes successives d'esclavage. Celui qui laisse une image très forte jusqu'à aujourd'hui, c'est celui de la canne à sucre. Et curieusement, c'est aussi dans la canne à sucre qu'aujourd'hui, on a retrouvé des formes d'esclavage moderne. Mais c'est vrai que dans l'ensemble, ce sont toutes des activités à dominante agricole ou minière. La situation de l'esclavage pour dette, dans l'exploitation du caoutchouc ou du latex, c'est d'ailleurs une situation qui a perduré bien après l'abolition de l'esclavage.

Ruth Stégassy : Qu'est-ce que vous appelez l'esclavage pour dette, Xavier Plassat ?

Xavier Plassat : L'esclavage pour dette, c'est une forme d'esclavage d'ailleurs qu'on

rencontre dans le monde entier, où la manière par laquelle l'esclave est subordonné à son patron, et empêché d'arrêter son travail, de repartir chez lui ; c'est la construction méthodique d'une dette, qui le contraint de continuer à travailler. C'est l'exploitation d'abord de son sens de la morale, de l'obligation : si j'ai quelque chose à payer, je paye, je continue à bosser. Par derrière, c'est la mise en place d'un système de trafic. C'est-à-dire que vous organisez le recrutement de la main d'oeuvre, de telle manière que cette main d'oeuvre vous arrive à la ferme, à l'exploitation, déjà devant quelque chose à ceux qui ont permis son transport, son alimentation, son hébergement. Vous lui facturez des outils, vous lui facturez tout. Et à la fin, ce travailleur n'a jamais rien à recevoir : le solde qu'il aurait à recevoir est toujours inférieur à celui qu'il aurait à « payer ».

Et on voit que cette méthode, par exemple aujourd'hui une prostituée moldave qui arrive à Amsterdam, elle est couverte de dettes : on lui a payé son passeport, son visa, l'avion, plein de choses. Le temps qu'elle se remette de ses dettes, elle est tombée dans un autre univers où elle s'endette de nouveau. Et elle n'en sort jamais.

Toutes proportions gardées, le coupeur de canne à sucre, ou l'abatteur de forêt qu'on recrute dans le Nordeste et qu'on emmène vers les grandes exploitations, vers les nouveaux pâturages, vers les forêts qu'on abat en Amazonie, c'est la même chose. Au départ, on lui fait une promesse mirobolante ; tu vas voir, ça va être le Pérou là-bas. On lui propose une avance, sa famille est dans la pire extrémité, il n'a pas moyen de dire non. Donc on lui file 200, 300 reals (100 €) pour la famille. Il part, et puis il voyage 2 jours, 3 jours, 5 jours, une semaine. On lui paye tout pendant ce transport. A l'arrivée, ce n'est pas du tout ce qu'on avait promis. Il n'y a pas le logement qu'on avait indiqué, et pas les outils, pas l'alimentation. Et tout est à faire, ou à payer. Et comme on n'a pas d'argent, c'est à décompter sur la prochaine rémunération qui ne viendra jamais.

Donc ce mécanisme, est le mécanisme le plus sûr. On appelle ça en anglais *debt bondage*, l'esclavage pour dette. On le voit exister sous des formes variées, parfois plus aggravées. Par exemple, en Inde, au Pakistan, au Népal, l'esclavage pour dette passe de génération en génération. Il a suffi que votre ancêtre ait un problème de maladie, de mariage, pour laquelle il s'est endetté auprès du patron, et cette dette devient le motif de la mise au travail de toute la famille. Et sans fin, parce qu'il n'y a jamais de quoi payer la dette. Et parfois, le travail exigé est gratuit. La dette devient simplement le principe de l'obligation de travail.

Ruth Stégassy : Qui se livre aujourd'hui à ce genre de mise sous coupe réglée, et dans quel système économique ou agricole ?

Xavier Plassat : C'est assez varié. Les premiers cas qu'on a identifiés au Brésil, c'est dans le début des années 1970, à l'époque du régime militaire. Une époque très « développementiste » ; la ruée vers l'ouest, l'Amazonie, le nord-ouest, l'idée que l'Amazonie était une terre sans personne, qui pourrait être remplie de gens sans terre. C'était le slogan que le régime militaire diffusait à l'époque. En incitant les grandes entreprises, les banques, les sociétés d'assurance, les multinationales à se ruier vers cette Amazonie,. En franchise d'impôt, vous pouviez déduire de votre impôt à payer tous les investissements que vous faisiez par là.

Ruth Stégassy : Dès les années 1970 ?

Xavier Plassat : Si, spécialement dans les années 1970. Donc il y a eu une espèce de ruée de spéculateurs de tous genres, de capitalistes et de profiteurs de ces aubaines. Et en même temps de beaucoup de gens attirés par les promesses de travail. Et ça a fait une collision brutale de gens qui avaient des objectifs différents, sur une terre qui n'était pas vide, contrairement au slogan ! Sans compter les nombreux peuple indiens qui sont là, il y avait déjà des communautés de *poseros*, qu'on appelle ainsi parce qu'ils ont le droit de posséder la terre. Ils sont propriétaires sans titre ; ils exercent la possession. Et en terme légale, constitutionnel au Brésil, après une durée de une ou deux années d'occupation sans conflit, ils ont un droit prioritaire à la propriété. Mais il faut une procédure légale pour la reconnaître.

A l'époque, cette ruée vers l'ouest, vers le nord, avec l'intention de convertir en pâturages d'énormes espaces de forêts, et également de mettre en valeur des gisements miniers, qui étaient connus dans cette région. Par exemple le Carajas, un énorme gisement minier et de fer, de bauxite, et d'autres métaux précieux. Et pour faire ce service, on a eu recours à un système de sous-traitance généralisée, qu'on appelle au Brésil les *impretas*. Vous engagez un type, un contremaître, à qui vous donnez carte blanche pour faire le service dont vous avez besoin. Je veux nettoyer 500 hectares de forêt, tu me transformes ça en pâturages, et ça ne m'intéresse pas de savoir comment tu le fais ; je te donne tant, tu te débrouilles. Et ce type met en œuvre ses contacts, parfois il sous-traite à nouveau. Et finalement, il exerce la pression sur les travailleurs qu'il va recruter, au point qu'ils vont travailler dans les pires conditions. Et c'est lui qui est un peu le tampon entre le propriétaire, qui vient rarement sur les propriétés, qui n'est peut-être même pas au courant de comment ça se passe, mais qui entend que son investissement produise ce qu'il a pensé. C'est dans ces situations qu'on a rencontré le plus de cas de travail esclave au début des années 1970, dans l'Etat du Mato Grosso, dans l'Etat du Para. Et c'est impliquer des nombres considérables de gens. Et des grandes entreprises.

Par exemple, il y a eu un cas notoire, dans ces années là, qui impliquait le groupe Volkswagen, qui avait acquis d'immenses terres, la *fazenda rio cristaline*. Et où des milliers de gens travaillaient. La révélation de la situation d'esclavage à laquelle ils étaient soumis, a provoqué un tel scandale à l'époque dans l'assemblée d'actionnaires – c'était révélé, publié – qu'en peu de mois, le groupe Volkswagen s'est dessaisi de cette *fazenda*, s'est « lavé les mains ». Mais il était l'un des nombreux groupes industriels, financiers, bancaires, qui dans cette période, ont eu ce type d'activité. Les activités dans lesquelles on trouvait ce travail d'esclavage à l'époque, c'était essentiellement l'abattage de la forêt, l'exploitation forestière, l'installation de pâturages. Et également, en fonction de l'activité minière, qui a donné naissance à son tour à une activité de transformation sidérurgique, une production de fonte, il fallait beaucoup de charbon. Et le charbon de bois a été l'aubaine pour cette activité. Tant de bois, et tant de bois qui donne un charbon excellent, a provoqué l'éclosion de milliers de petits charbonnages, clandestins la plupart du temps, comme l'était l'abattage. Qui eux aussi, sont passés à embaucher des tas de charbonniers, qui eux travaillaient dans les pires conditions. On a encore aujourd'hui de nombreux cas de travail esclave dans ces activités.

Ruth Stégassy : Mais là, Xavier Plassat, dans le cas spécifique des charbonniers, vous semblez parler de petites entreprises. Je ne sais pas comment les appeler, mais enfin quelque chose de beaucoup plus individualisé, alors que juste avant, vous nous décriviez l'arrivée massive de très gros capitaux, de très grandes entreprises étrangères, qu'on voyait bien comme les continuateurs, une sorte de filiation avec le système colonial antérieur, et avec une sorte de classe qui se serait installée au milieu, qui serait celle des agissants, de ceux qui font effectivement ces conditions de travail. Alors est-ce que vous êtes en train de décrire deux systèmes complémentaires, ou bien est-ce que tout ça c'est le même système ?

Xavier Plassat : Ces petits charbonnages, ils ont l'apparence des choses. Qui achète le charbon ? C'est l'entreprise sidérurgique. Et l'entreprise sidérurgique, elle est exactement dans la même position que celle de l'entrepreneur forestier ou le grand éleveur. Elle ne veut pas savoir comment le charbon est fait. Elle pose ses exigences à un type qu'on appelle le *gat*, ou à des charbonniers, qui ont le moyen de trouver de la main d'oeuvre. Elle lui fournit souvent et le terrain, et le four, et le camion. Tout le reste est tercisé. Mais tout le reste, c'est la relation de travail qui est tercisé. Enfin, c'est la création d'une fiction pour essayer de faire croire que ces travailleurs ne sont pas embauchés par eux. Et on remarque dans la majeure partie des situations d'esclavage, cette utilisation d'un lien de sous-traitance, de cartérisation, est très fréquemment utilisée pour occulter la relation réelle.

Donc aujourd'hui par exemple, dans la région de Maranhá, ou d'Assaíland, qui sont les deux pôles sidérurgiques qui utilisent le minerai de fer de la région de la sierra du Carajas, et qui exporte vers les Etats Unis, vers le Japon, vers l'Europe, des quantités impressionnantes de fonte, et bientôt d'acier, et de minerai brut aussi, là il y a une douzaine de grosses entreprises, qui sont de très grosses entreprises sidérurgiques, qui sont en contact direct avec les marchés mondiaux.

Ruth Stégassy : Et alors, vous le disiez, Xavier Plassat, dans les années 1970, la révélation, la publication de ce qui se passait, a conduit Volkswagen à reculer, et à se sortir de ce borbier. Mais vous le disiez en employant l'imparfait.

Xavier Plassat : Oui. A l'époque, toutes ces dénonciations qui ont été faites, au départ par des gens qui appartenaient à cette organisation dans laquelle je travaille - ou plutôt qui l'ont créée -, la Commission Pastorale de la Terre ; toutes ces dénonciations ont été en général niées, ont reçu une fin de non-recevoir, complète de la part des autorités : de la police, de la justice, de l'Etat. Dans le cas de Volkswagen, le scandale a été fort, parce qu'il y a eu une révélation par les médias, et par les médias internationaux. C'est d'ailleurs le seul moyen par lequel on a pu forcer le barrage imposé par les autorités brésiliennes, disons le négationnisme ambiant. De 1970 à 1995, c'est-à-dire pendant 25 ans, on a eu face à nous des autorités qui contestaient absolument la réalité de ces dénonciations. Qui traitaient de communistes de traîtres à la patrie, de traîtres à l'économie nationale, ceux qui promouvaient ce type de dénonciations. L'un des prophètes de cette action de dénonciation était Pedro Casaldaliga, un évêque d'origine espagnole, qui avait pris sa charge, tout au début des années 1970 dans le Mato Grosso, et qui dans une lettre pastorale a très clairement décrit les mécanismes de cet esclavage moderne.

Pendant ces 25 ans, qu'est-ce qu'on a fait ? On a utilisé les moyens de recours international dont on pouvait disposer auprès de l'Organisation des Etats Américains (l'OEA) ; auprès de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) ; et auprès de l'ONU. Donc on a été amené à élaborer des dossiers fournis, adressés à Genève, à cette commission à l'OIT. On a même à l'époque engagé un procès contre l'Etat brésilien pour omission, par rapport aux engagements qu'il avait souscrits comme membre de l'Organisation des Etats Américains. Et ces actions ont produit progressivement une pression, un climat, qui a gêné beaucoup le gouvernement brésilien. Et quand en 1994, est arrivé au pouvoir un nouveau président qui était un sociologue, qui avait dédié ses plus belles années d'études sur l'esclavage pour dette en Amazonie, Fernando Henrique Cardoso, il a été un petit peu coincé. Ce n'était pas tout à fait possible de maintenir le discours antérieur. Il y avait cette pression de l'OIT qui exigeait des explications ; celles de l'OEA qui disait, on va passer votre cas à la Cour internationale, *Corta di Justice, di San Jose de Costa Rica*, qui est la cour pénale de l'OEA. C'est le cas connu de José Perera.

Donc tout ça a fait que l'Etat brésilien a changé de position. En 1995, le gouvernement a reconnu l'existence, l'effectivité des dénonciations formulées par la CPT ; nous a d'ailleurs appelé à contribuer à une commission quelques années plus tard, qui devait fournir les bases d'un plan national d'éradication du travail esclave.

Donc en 1995, on a une ligne de clivage dans cette histoire récente. L'Etat s'engage, crée un groupe mobile d'inspection du travail, spécialisé dans l'investigation de travail esclave, et qui combine l'action d'inspecteur du travail du ministère du Travail, de la police fédérale, du ministère public, et qui est géré à partir de Brasilia pour éviter qu'il soit sous la coupe d'oligarchies locales, comme c'était souvent le cas jusqu'alors.

Et alors de 1995 à 2003, on a une certaine progression. Mais curieusement, plus on libère des esclaves avec cet instrument du groupe mobile de l'inspection, plus il en apparaît. Plus ça se sait, plus ça se voit, plus ça se dit, plus ça se dénonce, plus ça se révèle, plus des gens qui sont dans cette situation découvrent, mais moi aussi, je suis dans cette situation, je ne suis pas si normal. Parce que c'était une situation au fond qui était cachée, parce qu'elle était tenue pour normale. C'était la manière de travailler en Amazonie. On avait toujours travaillé comme ça. On ne pouvait pas trouver du travail sans cette manière. Et donc à mesure que nous-même, Commission Pastorale de la Terre, quelques partenaires ont commencé à s'investir dans ce travail, nous avons commencé à divulguer et à lancer des informations, à produire du matériel, à montrer, à faire des films, de la télévision, beaucoup de gens se sont dit, mais moi aussi. Les dénonciations ont commencé à pleuvoir en 2002. Le même gouvernement qui a créé ce mécanisme, était ahuri. Et donc il a réuni cette commission, en disant, en urgence il faut faire quelque chose.

Ruth Stégassy : Ahuri et débordé, donc.

Xavier Plassat : C'était intéressant, parce que ça correspondait exactement à ce que nous avons toujours dit. Il ne suffit pas de libérer 5000 esclaves – 6000 ont été libérés entre 1995 et 2002 – pour éradiquer le travail esclave. Le travail esclave, ce n'est pas le produit d'une méchanceté, ou d'une perversité particulière de l'un ou l'autre : c'est le

produit d'un système. C'est un système qui a ses règles, qui a ses structures, qui a ses mécanismes, qui a ses raisons d'être. Et si on n'attaque pas ces structures, ces racines, ces raisons d'être, on ne touche qu'à l'apparence des choses, et on recycle des esclaves.

Ruth Stégassy : Oui mais de fait, Xavier Plassat, c'est plus difficile de transformer un système, que de libérer quelques victimes du système. Mais déjà devriez-vous nous préciser ce que vous entendez par libération. Qu'est-ce que ces gouvernements, pendant 6-7 ans, ont réussi à faire, malgré l'avalanche, malgré quelque chose qui était inscrit totalement dans les façons de faire, de vivre, de travailler. Est-ce que ces premières ébauches étaient des pistes pour l'avenir, ou est-ce que c'était voué à l'échec et à l'impasse ?

Xavier Plassat : De fait, on a l'impression qu'on a touché qu'un petit bout de l'iceberg à cette époque. La partie visible, de quelque chose de beaucoup plus grand. D'abord les forces mises à la disposition de cette équipe d'inspection du travail, étaient relativement modestes. En fonction de nos réclamations, de nos pressions, de la constitution d'un front national plus large, qui exigeait ce genre de choses, la mobilisation de parlementaires, d'avocats, de magistrats, de syndicats, de secteurs de l'Eglise, de secteurs des droits de l'homme, on a réussi à amplifier ce travail. On est passé de 200-500 personnes libérées chaque années, à 1000-2000-3000. mais encore des chiffres qui étaient probablement très loin de l'univers des travailleurs soumis à cette situation, que sans avoir d'indicateurs bien fiables, on avait estimé à l'époque à un minimum de 25000 personnes chaque année entrant dans ce cycle de l'esclavage ; possiblement plus que cela, 40000, 100000 peut-être. Donc 2000 ou 5000 sur ce total, ce n'était pas grand chose.

Libérer, c'est une action que ce groupe constitué avait le pouvoir de faire, en fonction d'une dénonciation souvent instruite par nos soins, et adressée aux autorités, en toute confidentialité. On préparait un groupe, qui arrivait à l'improviste sur cette ferme, à avec 5-8 policiers armés, 4-5 inspecteurs du travail, et un procureur du travail. Ils vérifiaient la situation rencontrée. Et s'ils identifiaient les caractéristiques du travail esclave, qui d'ailleurs à l'époque 2003, ont fait l'objet d'une loi qui a amené plus de précisions dans ce qu'on appelle travail esclave, caractérisant vraiment bien avancé, bien progressiste, par rapport à la loi internationale. Donc le travail esclave moderne est un travail où il n'y a pas seulement un attentat contre la liberté de la personne. Ce n'est pas simplement que la personne est empêchée d'en partir, bien que ce soit le cas le plus évident, la coercition de la liberté ; mais c'est aussi les situations où la dignité de la personne est gravement niée. Ce que l'on appelle les conditions dégradantes de travail. Le travail exhaustif, le travail qui tue, dans le travailleur, l'homme, la personne, qui le réduit à l'état d'animal ou de chose.

Et ces situations sont bien sûr caractérisées par des éléments concrets, que les inspecteurs du travail, le procureur du travail, évaluent, et qu'ensuite la justice va éventuellement confirmer ou non.

Donc constatant ces situations, le groupe mobile d'inspection du travail a le pouvoir d'interrompre le service, d'obliger le patron à suspendre tous les travaux et tous les contrats de travail. Et s'il n'y a pas de contrat de travail, on fait comme s'il y en avait eu. Et il est obligé de payer tous les droits qui découlent de l'existence d'un contrat de travail

depuis le moment où il a mis au travail ces personnes. Et ces travailleurs sont renvoyés chez eux aux frais du patron, et ont droit à trois mois d'indemnités de chômage. C'est ce qui a été mis en place à l'époque. C'est un système intéressant, mais bien précaire aussi. Parce qu'on ne peut pas imaginer qu'en trois mois de temps, ces travailleurs aient la possibilité de reconstruire une histoire, une qualification, une aptitude à s'insérer dans le marché du travail, ou d'accéder à la terre, ce qui est leur problème le plus fréquent. Donc ce qu'on a le plus couramment observé, c'est que ces travailleurs sont recyclés. D'une certaine manière, ils retournent. Mais quelques mois plus tard, ils vont pour les mêmes raisons rechercher les mêmes services, tomber dans les mains des mêmes intermédiaires, et être exposés aux mêmes risques. Donc on est dans une situation où on attaque pas les racines, mais simplement on attaque l'apparence du résultat que ce système prône.

Ruth Stégassy : Oui, c'est assez évident que tant qu'il n'y a pas l'accès à la terre, et tant que le marché du travail reste complètement marqué par ces pratiques, on imagine mal comment le simple fait d'en être sorti trois mois, va permettre d'en sortir plus durablement.

Vous avez parlé, Xavier Plassat, à plusieurs reprises du rôle de la Commission Pastorale de la Terre. Une commission donc qui a été instaurée par l'Eglise. Et l'Eglise on le voit, a joué un rôle très important dans ces premiers efforts qui ont été faits. Est-ce qu'elle a réussi à continuer à s'emparer de l'énormité du problème qui avait été débusqué, et à proposer quelque chose ? Ou bien est-ce que ces fameuses réunions auxquelles vous étiez conviés ont débouché sur un programme de travail plus en profondeur. Car là, c'est effectivement une première approche qui avait le mérite de révéler, et qui a permis justement de dégager les contours de ce qui se passait véritablement.

Et est-ce qu'au-delà de ça, il y a eu entre l'Eglise et l'Etat, le gouvernement brésilien, une convergence pour essayer de transformer la donne ?

Xavier Plassat : Nous, à partir de 1995, on se met en campagne. La Commission Pastorale de la Terre, qui dispose d'équipes sur tout le territoire, dans tous les Etats du Brésil, et particulièrement dans les Etats de la ligne de front où se manifeste le plus clairement ces pratiques d'esclavage, ce que l'on appelle l'arc du déboisement, qui est en même temps l'arc de la violence. C'est une espèce de demi-cercle qui avance vers le nord-ouest du Brésil, dans l'Amazonie. Nous avons à l'époque mis en place une campagne, pour laquelle nous avons trouvé le slogan « ouvre l'oeil pour ne pas devenir esclave ». Une espèce d'appel aux travailleurs, et à la société en général, pour exercer la vigilance et ne pas tomber dans les pièges de l'esclavage, et en tout cas les dénoncer.

Ruth Stégassy : Comment est-ce que la vigilance peut empêcher de tomber dans ces pièges là, avec tout ce que vous nous avez décrit auparavant ?

Xavier Plassat : Bien sûr, ce n'est pas suffisant. Mais la vigilance de la société, pour le moins ça peut contribuer à dénoncer des situations qui sinon, continueraient à être occultées. La vigilance des travailleurs, ça peut les amener à s'organiser un petit peu plus, pour que le rapport de force dans la discussion, dans la négociation, ne soit pas aussi précaire qu'il l'était. La mise en œuvre d'une mobilisation nationale, à partir de syndicats, de communautés, d'églises, de groupes divers, ça fait que tout le monde fait attention, et

que les mêmes excès ne sont pas aussi facilement possibles. Surtout, nous avons essayé que dans cette campagne, on attire l'attention sur le fait qu'il ne suffit pas justement de faire attention, ou de libérer des gens, mais qu'il faut s'attaquer aux causes. Quelles sont ces causes ? C'est la cupidité ambiante, ce qu'on appelle au Brésil la *ganancia*. L'esprit de lucre, qui fait que tout projet économique n'est mesuré qu'à l'aune de ce qu'il peut rapporter à celui qui le met en œuvre, et pas à l'aune de ce qu'il peut détruire dans ceux qui vont en pâtir.

Donc la *ganancia*, c'est ce qu'on trouve dans la déforestation sans fin, c'est ce qu'on trouve dans la production de charbon qui détruit des milliers d'hectares, et qui produit du carbone à n'en plus finir. C'est tous ces projets qui, au nom du « progrès », conduisent à manipuler les personnes, les gens, à expulser les communautés traditionnelles, à détruire l'environnement, à produire des agrototoxiques en grands nombres, à envenimer les rivières. Et ça, c'est un spectacle qu'on a tous les jours. C'est le premier point.

Le second, c'est que tous ces projets réalisés au nom du progrès, produisent une énorme précarité à leur entour. Ils produisent une chair à canon, d'une certaine manière. De la chair à canon au sens guerrier du terme. Mais ils produisent une cohorte de gens, qui n'auront d'autre alternative que de soumettre à des conditions de travail les plus extrêmes, les plus dégradantes.

Donc le deuxième pôle est la misère. Mais ce n'est pas une misère qui tombe du ciel ; c'est une misère qui est produite par un système, ou qui est entretenue, maintenue.

Et la troisième racine, c'est l'impunité, qui fait que comme l'huile dans un moteur, tout ça est bien lubrifié, et peut continuer. Il n'y a pas de raison que ça s'arrête, puisque quand on est pris la main dans le sac, au pire on doit payer ce qu'on aurait dû payer si on avait respecté les lois. On est un peu stoppé pour quelque temps, mais on peut repartir, on peut recommencer de la même façon, personne ne va en prison, personne n'a sa terre confisquée. Il n'y a pas de mesure tragique, qui compromette la continuité du système.

Et donc dans toute cette période, on a quand même commencé à réfléchir à des mécanismes un peu plus draconiens, qui puissent casser le cycle de l'éternel recommencement du travail esclave. L'une des pistes intéressantes qui étaient mises en œuvre, dans la ligne du profit – à qui profite le crim -, il y a depuis longtemps un projet de loi constitutionnel, qui voudrait confisquer la terre de ceux qui pratiquent l'esclavage. Il était arrivé très près d'être voté, mais il y a un tel lobby qu'on appelle ruraliste au Brésil, qui fait que depuis 12-15, ce texte est en panne au congrès national. Ce qu'on appelle la PEC, la proposition d'amendement constitutionnel de la confiscation de la terre.

Un autre chemin a été exploré, qui a donné beaucoup plus d'effets pour le moment : celui d'enquêter très précisément sur la filière de production, où circulent ces produits qui en amont, ont été fabriqués dans des conditions d'esclavage. Où va la viande des bœufs qui sont élevés sur les pâturages dans les forêts qui ont été déboisées ? Où va le bois qui a été transformé en meuble, ou en matériel de construction ? Où va le charbon, dans quelle fonte, dans quel acier, dans quelle voiture de General Motors, dans quelle machine à laver de Whirlpool ? On suit, on trace, comme on dit maintenant, ces produits. Et avec des informations extrêmement précises, on peut obliger les différents intermédiaires de cette

filière de production, à s'asseoir autour d'une table. Par exemple, vous appelez les responsables de Carrefour, de Wallmart, et vous vendez de la viande qui vient d'un frigorifique, d'un abattoir, où trois fermes ont été prises en flagrant délit de travail esclave.

General Motors, votre principal fournisseur se fournit en fonte auprès d'entreprises brésiliennes qui sont périodiquement prises en flagrant délit d'utiliser du charbon acheté à des charbonniers qui pratiquent l'esclavage. Vous préférez être associés à ce crime, ou vous préférez être associé à ceux qui le combattent ? De cela est né l'idée d'un pacte national des entreprises contre l'esclavage, qui existe depuis six ans au Brésil, et qui est regardé par différentes organisations internationales, comme une avancée considérable. Aujourd'hui, on étudie la possibilité de créer aux Etats Unis un instrument d'adhésion à ce pacte.

Ruth Stégassy : Avec quels résultats concrets sur le terrain ? Est-ce qu'aujourd'hui encore, les entreprises se sentent – alors j'imagine bien que dans le discours évidemment, elles vont préférer être du côté de ceux qui combattent, plutôt que de ceux qui profitent du crime -. Mais en réalité, derrière tout ça ?

Xavier Plassat : C'est un bilan un peu balancé, avec des zones de clarté et d'obscurité. On a avancé pas mal, c'est vrai. D'abord, la question n'est plus niée. Elle continue de l'être par des secteurs obscurantistes, réactionnaires. Parfois par des secteur aussi du gouvernement aujourd'hui. Un exemple très claire : la production d'éthanol. Le Brésil se place sur le marché mondial comme le champion du combustible « propre ». Mais ce combustible, où est-il propre ? Seulement dans le moteur de la voiture, vers le pot d'échappement. Mais avant d'arriver là, il n'est pas très propre. Parce que pour planter de la canne à sucre, on a sacrifié de grands espaces d'agriculture familiale, de grands espaces de production d'aliments, éventuellement de grands espaces de forêts. Et on a fait travailler des coupeurs de canne à la main dans des conditions invraisemblables. Dans les années 1980, un coupeur de canne devait faire une production de 6-8 tonnes par jour. Aujourd'hui, avec les mêmes instruments, la même technologie, il doit en faire 12 à 15. il y en a qui meurent d'inanition.

Et cette situation fait qu'un signal d'alerte a été donné. Entre les années 2007 et 2010, la moitié des travailleurs qui ont été libérés de l'esclavage chaque année, en libérant une moyenne de 4400 par an, dans ces années là, la moitié a été trouvée dans des exploitations de canne à sucre.

Il existe une institution au Brésil bien intéressante, depuis 2003 également, qui est la Liste de la honte. C'est une liste où le ministère du Travail et le ministère des Droits de l'homme inscrivent le nom de ceux qui ont été pris en flagrant délit de pratique de l'esclavage. Cette liste est publique. Et elle est un peu comme une affiche, pour dire : méfiez-vous de ces gens là. Vous qui êtes banquiers, clients, marchands, consommateurs : ces gens là sont des gens à risques. D'abord parce que leur cas n'est pas clair. Ensuite, ils vont encore avoir des procès en justice, qui peuvent leur coûter cher.

Cette liste, ce pacte, cette ambiance créée autour de l'exigence de maintenir la filière de production effectivement propre, non seulement du point de vue de l'aspect environnemental, mais également de l'aspect social, ont fait avancer pas mal les choses.

Mais en même temps, on produit de nouvelles réticences, de nouvelles résistances. Par

exemple, le gouvernement brésilien est tellement emballé par l'idée de transformer l'éthanol en une *commodity*, dont il serait le leader mondial, qu'il est plus intéressé à essayer de créer une liste propre, de ceux qui pratiquent bien toutes les règles, et d'essayer de tuer dans l'oeuf cette liste de la honte qui l'incommoder beaucoup. Parce que depuis, de grands producteurs ont eu leur nom mis dans cette liste. Et ça a incommodé énormément. Et on voit bien les mêmes contradictions qu'on observe aujourd'hui dans la gestion du gouvernement brésilien, sur la mise en place de ces grands projets énergétiques, grands barrages. On est en train de promouvoir la construction d'un barrage *Bellomon*, qui sera le 3ème par la taille, et qui a des implications catastrophiques sur le plan social et environnemental dans la région, et qui soulève des tollés, et que le gouvernement passe avec un rouleau compresseur impressionnant, sur les résistances qui se manifestent.

Ruth Stégassy : Il y a un élément que vous avez évoqué au début, et qui finalement a disparu : cette question de la propriété de la terre. Vous ne nous avez pas parlé du Mouvement des Sans-Terre (MST), qui est pourtant assez connu en France. Est-ce que la solution ne passe par une réappropriation de la terre, et des méthodes, des pratiques agricoles ?

Xavier Plassat : Bien sûr. Oui j'avais évoqué la loi de la terre de 1850, qui était à l'origine de cette scission durable entre l'homme, le peuple et la terre au Brésil. Depuis le début, nous avons exigé – c'est le leitmotiv du travail de la Commission Pastorale de la Terre -, l'exigence de la réforme agraire, de l'accès à la terre, du droit communautaire et personnel à la terre. La réforme agraire, a été un slogan utilisé par presque tous les gouvernements, y compris le gouvernement militaire, qui s'était mis en place par la peur généralisée qu'un autre gouvernement fasse une réforme agraire qui n'aurait pas été contrôlée par les élites. La réforme agraire, n'a pas été réalisée au Brésil, et ce ne sont pas ces derniers gouvernements, d'inspiration plus populaire, qui ont réglé le problème, malheureusement. C'était aussi un des slogans principaux du gouvernement Lula. Les premières années, on a eu une certaine avancée sur la réforme agraire. Il y avait eu la promesse d'installer sur des terres tous ceux qui étaient dans des campements des sans-terre, ceux du mouvement des sans-terre, et ceux de beaucoup d'autres mouvements de sans-terre qui existent au Brésil. Et puis ça ne s'est pas fait. On les a eus à l'épuisement.

Et aujourd'hui, je le vois dans la région où je réside et travaille, l'Etat du Tocantins ; nous avons encore des cas fréquents de communautés traditionnelles, les *Kilambols*, qui sont des descendants des communautés d'esclaves qui s'étaient libérés. Ils s'étaient appropriés un territoire, et sont menacés par les planteurs de soja. Parce qu'aujourd'hui, le soja, ou dans d'autres coins l'eucalyptus – puisqu'on n'a plus de forêt pour faire du bois, on plante de l'eucalyptus pour en faire de nouveau - ; les terres sont convoitées. Ces terres sont publiques, elles sont occupées par des communautés traditionnelles. Qu'importe, on trouve des juges qui vont vous arranger les choses, on invente des titres, la corruption fonctionne bien. Et on assiste tous les jours à des évictions violentes de paysans, peut-être plus qu'on en installe sur de nouvelles terres. Quand les terres gagnées par la réforme agraire, devraient être comparées en volume, en quantité, à celle qui se perdent par rapport à celles de l'avancé de ces grands projets, de ces monocultures, qui détruisent et imposent un modèle de développement, de production agricole, sur lequel convergent tous les financements publics, c'est évident que

l'agrobusiness au Brésil, reçoit des subventions en quantités monstrueusement plus élevées que l'agriculture familiale, qui pourtant a un projet diversifié, équilibré, qui respecte les rythmes de la nature, et la perspective d'une agriculture durable. C'est sûr que nous à la CPT, c'est ça que nous appuyons ; c'est avec ces agriculteurs que nous travaillons. Mais combien de ces agriculteurs se retrouvent aujourd'hui comme au milieu d'un île entourée de soja, et parfois sans conditions de survivre. Car même leur eau n'est plus utilisable, leur air n'est plus respirable.

Ruth Stégassy : On pourrait évidemment s'arrêter là, Xavier Plassat, ce serait assez désespérant. Vous avez à plusieurs reprises évoqué les dates de 1995, 2002, 2003. si je me souviens bien, c'était à peu près l'arrivée de Lula. Est-ce que depuis ce début du 21ème siècle, vous voyez une éclaircie dans ce paysage si sombre que vous nous avez dépeint, ou bien est-ce qu'on est simplement passé à une autre phase de cette épouvantable et longue histoire d'esclavage ?

Xavier Plassat : Bien sûr, le tableau peut être nuancé. Il est évident que pendant toute cette période de Lula, et maintenant Dilma, on a eu des politiques sociales qui ont essayé de combattre la pauvreté extrême, de gommer les abîmes les plus extrêmes. Et de fait, ceci concourt indirectement ou directement, à la réduction de la probabilité de misère d'esclavage de certaines couches de population. Mais en même temps, on voit que l'option pour un modèle de développement clairement assis sur une option de monoculture, de produits pour l'exportation, de grands projets, à l'encontre d'options, aussi bien sur le plan énergétique que sur le plan productif, qui valorise les patrimoines, les savoir-faire, les diversités culturelles, régionales, c'est une option qui est inquiétante, parce qu'à la fois elle produit du chiffre d'affaire, du PIB, une économie brésilienne conquérante, qui maintenant se présente comme la 6ème du monde. Mais elle maintient dans l'ombre tout un potentiel de richesse et de croissance et de qualité de croissance, qui n'aura pas la possibilité de se développer, de s'exprimer. On va avoir d'énormes métropoles, tous les problèmes que ces grandes métropoles ont produit déjà . A Rio et à San Paolo, on voit bien la catastrophe que c'est. Ce n'est pas ça, le Brésil qu'on veut ; ce n'est pas ça, la planète qu'on veut.

* * *

Ruth Stégassy : Au bout de dix ans, Xavier Plassat et ses amis avaient obtenu que soit mis au vote une loi sur la confiscation des terres des esclavagistes. La réponse des *fazendeiros* ne s'est pas fait attendre : ils ont demandé que soit remise en question toute la législation déjà existante sur la définition de statut de travailleur esclave.